



## Mairie de GRAVIERES

Tel : 04 75 37 24 04

e.mail : mairiegravieres@wanadoo.fr

### Lettre N°5 – février 2015

**Cantine Scolaire** : depuis la rentrée de janvier 2015, les enfants de l'école intercommunale peuvent prendre leurs repas dans les nouveaux locaux. La journée portes ouvertes du 17 janvier a permis aux habitants des communes concernées de visiter les lieux.

**Voirie** : les travaux de réparation des dégâts causés par les intempéries et les travaux de goudronnage seront inscrits au budget 2015.

**Projet du Roussillon** : les travaux de voirie devraient commencer au début du printemps.

#### **Commissions extra-municipales :**

**La commission agriculture et environnement** : Un feuillet récapitulatif du travail accompli à ce jour est joint à cette lettre.

**La commission communication** : Nous vous rappelons le concours concernant le logo symbolisant la commune, concours ouvert à tous jusqu'au **28 février**. Les personnes intéressées (de 7 à 97 ans) doivent établir leur proposition sur feuille de format A4 et inscrire leur nom, coordonnées téléphoniques et e-mail au verso. Un des dessins pourrait être retenu. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Sylvie Devès (06 32 01 25 02). Le Conseil Municipal a contacté le SIVU Inforoutes (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour réfléchir à la création d'un site internet pour notre commune.

**Écobaue** : une dérogation pour les habitants de la commune a été accordée jusqu'au 31 décembre 2015. Il est impératif d'obtenir une autorisation en mairie. Toutefois, l'écobaue doit rester une exception et d'autres solutions doivent être envisagées (broyage, compostage...).

**Communauté de Communes** : la Communauté de Communes ayant la compétence « Tourisme », c'est elle qui se chargera de collecter la taxe de séjour à partir de janvier 2015. Les hébergeurs seront informés.

**Bibliothèque** : la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes a pris la compétence Lecture. La médiathèque des Vans devient intercommunale et la tête de réseau. Les autres relais de lecture dont Gravières doivent s'informatiser. Le but est de mettre en réseau tous les documents et permettre aux lecteurs d'y avoir accès, ce qui augmentera l'offre (CD, DVD, ...). L'abonnement est de 5 € par personne, gratuit jusqu'à 18 ans ainsi que pour les écoles et les collectivités. La carte peut (et c'est conseillé) être prise à Gravières et donne le droit à l'accès à toutes les autres bibliothèques du réseau.

**Boite à idées** : Elle existe toujours dans la boite à lettres de la mairie.

**Cimetière** : Un nouveau colombarium de 9 places a été commandé.

**Défibrillateur** : Il en existe un sous l'escalier de la mairie à votre disposition.

**Adresses e-mail** : Pensez à nous laisser votre adresse email pour recevoir les informations municipales via Internet. Vous pouvez nous les laisser à la mairie ou nous les envoyer à **mairie.gravières @ wanadoo.fr** à l'attention de la Commission Communication.

**Heures d'ouverture de la mairie de Gravières :**

Mardi de 9h30 à 12h30

Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

En cas d'urgence : 06 77 11 21 88

## **Agenda**

### **Printemps des Poètes :**

- **mardi 10 mars** de 14h à 16h au CRR de Folcheran : Atelier d'écriture animé par Isabelle Coulomb
- **vendredi 20 mars**, à l'école, restitution des travaux effectués en classe.
- **dimanche 22 mars** à 16h à Langlade : goûter poétique.

### **Assemblée générale du Patrimoine Graviérois :**

- **vendredi 21 mars** 18 h salle de Langlade

### **Elections des conseillers départementaux :**

- **Le 22 mars et le 29 mars**

**Proverbe du mois** : « La neige de février vaut du fumier »

**Le Conseil Municipal**